

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
LOT 6 190 513 DU CADASTRE DU QUÉBEC
(INTERSECTION DES RUES SAINTE-MADELEINE, CÔTÉ NORD ET LE BER, CÔTÉ EST)**

PRENEZ AVIS que, lors de la séance régulière du conseil d'arrondissement qui se tiendra le **10 septembre 2018 à 19 h** à la salle du conseil (2^e étage) de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure relative au lotissement du lot 6 190 513 du cadastre du Québec sis à l'intersection des rues Sainte-Madeleine, côté nord, et Le Ber, côté est. La demande a pour objet de déroger de 3,75 m à la dimension minimale du lot de 22 m prescrite par l'article 16 du Règlement de lotissement de l'arrondissement du Sud-Ouest (RCA14 22014).

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Montréal, le 22 août 2018

La secrétaire d'arrondissement
Caroline Thibault, avocate